



— **Journées du CLUD
des Hopitaux de
Toulouse**

— **EDUCATION : « le prisme de
l'ARS »**

— **Education pour la santé / Education thérapeutique du patient**

— **L'éducation pour la santé a pour but, que chaque citoyen acquière tout au long de sa vie les compétences et les moyens qui lui permettront de promouvoir sa santé et sa qualité de vie ainsi que celles de la collectivité (plan national d'éducation pour la santé).**

— **Elle concerne des personnes qui ne sont à priori, pas malades et relève d'actions de prévention.**

— **L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients (ainsi que leur famille) à acquérir ou à maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (OMS-HAS).**

— **Elle est reconnue dans la loi HPST de 2009 et s'inscrit dans le parcours de soins du patient.**

— **Education thérapeutique du patient**

**Elle nécessite une approche globale et intéresse :
la maladie, le corps, la chronicité, la mort...
elle engage des remaniements psychologiques et
identitaires**

**Elle vise à la transmission de savoirs, de savoirs faire,
de savoir être mais surtout à l'appropriation de ces
savoirs par le patient et donc à leur transformation par la
personne à qui ils sont transmis**

— **Education thérapeutique du patient**

— Elle peut prendre plusieurs formes selon qu'elle privilégie :

— - la transmission des savoirs

— - l'obtention de changement de comportements

— - la connaissance de soi du patient dans son environnement social

— **Education thérapeutique du patient**

- Elle associe le patient comme partenaire actif
- et cherche à trouver avec lui des solutions aux obstacles qu'il rencontre notamment aux difficultés d'ordre psychologique et social.
- Ces difficultés peuvent être liées à 5 principaux facteurs :
 - - les représentations de la santé et de la maladie
 - - le processus d'acceptation de la maladie
 - - les croyances concernant la santé
 - - le « lieu de contrôle » de la santé
 - - la motivation au changement

— L 'ARS Midi-Pyrénées et l 'ETP

- Développer l'ETP = Axe fort du PRS
- Accessible au plus grand nombre
- Priorité aux programmes de « proximité » :
 - - dispensés tout ou partie par les professionnels du 1er recours
 - - sur des thématiques prioritaires (diabète-nutrition, pathologies cardio-vasculaires, pathologies respiratoires)
- Soutien des équipes existantes

— L 'ARS Midi-Pyrénées et l 'ETP

- **ARS a pour mission de délivrer des autorisations de « programmes d'ETP » qui :**
- **- ne résument pas l'offre en éducation thérapeutique**
- **- sont encadrées par des décrets**
- **- s'appuient sur un cahier des charges HAS**
- **- s'adressent aux patients et éventuellement à leur famille**
- **- ont un format minimum d'une journée (7 à 8h)**

— L 'ARS Midi-Pyrénées et l 'ETP

- Le contenu des programmes autorisés répond à plusieurs étapes incontournables :
- - entretien de diagnostic éducatif (5 dimensions)
- - acquisition de compétences d'autosoins (pratiquer, faire, résoudre un problème,...)
- - acquisition de compétence d'adaptation (image de soi, sentiment d'autoefficacité, motivation,...)
- - évaluation des acquis et projet du patient

— L 'ARS Midi-Pyrénées et l 'ETP

- - Entretien de diagnostic éducatif (5 dimensions)
 - qu'est ce qu'il a? qu'est ce qu'il sait? qu'est ce qu'il fait? qui est il? quels sont ses projets?
 - Permet au patient de prendre conscience de ce qu'il sait et de proposer des projets.
 - Permet à l'éducateur de comprendre ce que comprend le patient et de reconsidérer sa thérapeutique.
- - Acquisition de compétences d'autosoins (pratiquer, faire, résoudre un problème,...)
- S'appuie sur du transfert de connaissance, de la mise en situation, de l'appropriation

— L 'ARS Midi-Pyrénées et l 'ETP

— - Acquisition de compétence d'adaptation (image de soi, sentiment d'autoefficacité, motivation,...)

— - Dans l'objectif de considérer le patient comme un partenaire, un temps sera nécessairement consacré à ce qu'il est, comment il peut se positionner comme acteur, quels en sont les freins et quels en sont les leviers

— - Evaluation des acquis et projet du patient

— - conduit à une alliance thérapeutique

— L 'ETP en Midi-Pyrénées

— Une procédure annuelle d'autorisation depuis 2010 et l'autorisation de 170 programmes dont 28 dispensés hors établissements.

— Un budget 2012 d'environ 1 700 000 consacré à l'éducation thérapeutique ambulatoire

— La mise à disposition par l'ARS d'une cellule d'accompagnement aux équipes : EVACET

— La mise en place par l'ARS d'une Commission Régionale d'Education Thérapeutique